

Appliquez les règles d'hygiène et de salubrité (3 jours)

Objectif général

Ces trois jours, nécessaires pour pratiquer le maquillage permanent, le tatouage ou le piercing, vous permettront de connaître la réglementation, des notions de bases en biologie et d'adopter les bonnes pratiques pour prévenir les risques d'infection.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié.

Durée

21 heures.

Pré-requis

Aucun

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

Jour 1 Matin

- ☞ Identifier les principes fondamentaux de la réglementation française.
 - Décrets et arrêtés
 - Normes sur les encres de tatouage
 - Normes sur les matériaux implantables

Jour 1 Après-midi

- ☞ Connaître les généralités d'anatomie et de physiologie
 - Anatomie et physiologie de la peau
 - Système circulatoire et immunitaire
 - Mécaniques de cicatrisation
 - Réactions inflammatoires & allergies

Jour 2 Matin

- ☞ Identifier les risques allergiques et infectieux
 - Biologie : généralités
 - Agents infectieux
 - Modes de prolifération
 - Mécanique de l'infection

Jour 2 Après-midi

- ☞ Appliquer les règles de désinfection et de stérilisation
 - Protocole de stérilisation
 - Circuit et définition
 - Pré désinfection à froid
 - Nettoyage (Ultrasons)
 - Stérilisation à chaleur humide (Autoclave)
 - Traçage & stockage
 - Entretien et tests des appareils de stérilisation

Jour 3 Matin

- ☞ Savoir mettre en œuvre les différentes procédures d'asepsie
 - Règles d'hygiène universelles : Lavage des mains, gants stériles
 - Gestes sanitaires et champs stériles
 - Pharmacologie, Antiseptiques : familles & propriétés, protocoles d'asepsie

Jour 3 Après-midi

- ☞ Connaître et comprendre les différents espaces de travail
 - Agencement des locaux : Zones de contamination
 - Aménagements sanitaires
 - Protocoles sanitaires : Gestion & élimination des DASRI, désinfections des surfaces infectées
 - Accident d'Exposition au Sang (AES).

Moyens et encadrement pédagogique

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par un consultant expert dans le domaine
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr
04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr
04 91 32 24 70

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr
04 92 52 80 15

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr
04 94 61 99 65

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr
04 92 12 53 45

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr
04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations>

